Schola Europaea / Bureau du Secrétaire General

Unité de Développement pédagogique

Réf. : **2024-10-D-15-fr-1**[1]

Orig. : EN

Normes pédagogiques

Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 10 et 11 Octobre 2024 – Bruxelles (hybride)

Ce document annule et remplace les documents suivants :

2012-09-D-11-xx-4 (Normes pédagogiques) ; 2012-09-D-11-xx-4 bis (Normes pédagogiques pour l'enseignement à distance)

Entrée en vigueur : 1er septembre 2025

[1] Version approuvée par le CPM: 2023-09-D-54-fr-4

Introduction

Les normes pédagogiques sont énumérées dans le document 2023-01-D-32 « Évaluation des enseignants détachés et des enseignants recrutés localement dans les Écoles européennes ». Ces normes pédagogiques sont utilisées pour l'évaluation des enseignants et pour les évaluations au niveau de l'école.

Un groupe de travail composé d'enseignants, de responsables d'écoles et d'inspecteurs a travaillé sur une mise à jour des normes pédagogiques.Les nouvelles normes sont plus conviviales que les précédentes car les attentes sont mieux définies. Elles sont également plus ambitieuses car elles décrivent non seulement des pratiques efficaces (ce que nous voulons voir dans tous les cours), mais aussi des pratiques très efficaces (notre ambition)

Les nouvelles normes pédagogiques sont intégrées dans le document 2023-01-D-32 "Évaluation des enseignants détachés et chargés de cours dans les Écoles européennes ", afin qu'elles puissent être utilisées pour l'évaluation et l'auto-évaluation. Dans ce document, nous précisons que :

- La pratique efficace est incorporée dans la pratique hautement efficace. –
- Nous attendons de tous les enseignants des écoles européennes qu'ils fassent preuve d'une pratique efficace et qu'ils s'efforcent d'atteindre une pratique hautement efficace.

Les normes pédagogiques actualisées seront également utilisées lors de la quatrième série d'inspections d’ établissement.

I Enseignement et apprentissage		
Norme	**Pratique efficace**	**Pratique très efficace**
Planification, préparation et documentation envisage de promouvoir une bonne progression pour tous les élèves		
Planification commune	La planification pédagogique commune est harmonisée comme le prévoit le règlement général. La planification prévisionnelle repose sur le programme des EE et intègre la dimension européenne ainsi que les 8 compétences clés.	La planification pédagogique commune intègre des stratégies d'inclusion dans le processus de planification, en tenant compte des divers besoins des élèves.
Journaux de bord	La réflexion sur l'apprentissage est consignée dans le journal de bord, comme l'exige le Règlement général.	La réflexion comprend des suggestions d'amélioration.
Planification des leçons* *pas nécessairement un document écrit	La planification des leçons est basée sur les compétences (connaissances, aptitudes, attitudes).	La planification des leçons fixe des objectifs d'apprentissage ambitieux pour tous les élèves.
Évaluation	Les enseignants planifient l'évaluation formative et sommative de la réalisation par les élèves des objectifs d'apprentissage, y compris l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs.	Les enseignants planifient l'évaluation de toutes les compétences. (matière et compétences clés). Les enseignants planifient l'évaluation en tant qu'apprentissage afin d'encourager les élèves à prendre la responsabilité de leur propre apprentissage..
Mise en œuvre : promeut une bonne progression pour tous les élèves		
Structure de la leçon	Les enseignants gèrent efficacement leur temps d'enseignement. Les enseignants dispensent des cours en suivant des objectifs d'apprentissage clairs et stimulants pour l'ensemble des élèves et les leur partagent. Les enseignants contextualisent les objectifs d'apprentissage et les critères de réussite au regard des apprentissages antérieurs et planifiés des élèves.	Les enseignants différencient les objectifs d'apprentissage pour les individus ou les groupes d'élèves. Les enseignants font preuve de flexibilité en adaptant les méthodes et les stratégies pédagogiques.

Mise en œuvre : promeut une bonne progression pour tous les élèves		
Norme	**Pratique efficace**	**Pratique très efficace**
Méthodes pédagogiques	Les enseignants utilisent des méthodes pédagogiques et d'apprentissage appropriées et variées pour développer les compétences pertinentes (connaissances, aptitudes et attitudes).	Les méthodes pédagogiques favorisent l'apprentissage autonome en donnant aux élèves des choix et en les encourageant à développer leurs propres stratégies d'apprentissage et à suivre leurs propres progrès.
Participation	Les enseignants maintiennent un bon équilibre entre les approches centrées sur l'enseignant et celles centrées sur l'élève afin d'assurer une participation et un apprentissage efficaces des élèves, peu importe leurs aptitudes.	Les enseignants encouragent un environnement d'apprentissage collaboratif où les élèves travaillent ensemble et apprennent les uns des autres.
Connaissances	Les enseignants font preuve d'une bonne connaissance des matières et des programmes. Les enseignants démontrent qu'ils connaissent les 8 compétences clés.	Les enseignants encouragent les élèves à établir des liens au sein de leur matière et avec d'autres matières.
Évaluation	Les enseignants utilisent diverses méthodes d'évaluation, y compris l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs. Les enseignants donnent fréquemment un feedback constructif aux élèves sur leur apprentissage. Les enseignants prennent le temps, après les cours, de consolider les objectifs d'apprentissage et d'évaluer le niveau atteint.	Les enseignants encouragent et soutiennent l'évaluation en tant qu'apprentissage afin d'inciter les élèves à assumer la responsabilité de leur propre apprentissage.

Climat pédagogique : crée un climat pédagogique stimulant		
Norme	**Pratique efficace**	**Pratique très efficace**
Gestion de la classe	Les enseignants créent un environnement d'apprentissage inclusif, sûr et stimulant pour tous les élèves. Les enseignants gèrent efficacement les comportements difficiles en classe.	Les enseignants encouragent et aident les élèves à réguler et à contrôler leur propre comportement.
Motivation	À travers leur enthousiasme que leur procurent les matières qu'ils enseignent, les enseignants motivent les élèves à s'investir dans leur apprentissage.	Les enseignants façonnent l'enthousiasme d'apprendre, créant ainsi un environnement pédagogique où les élèves sont d'eux-mêmes motivés à s'investir dans leur apprentissage.
Contexte	Les enseignants sont attentifs aux facteurs contextuels qui peuvent affecter l'ambiance de la classe ou l'apprentissage des élèves.	Les enseignants tiennent compte de l'éventuel impact négatif de ces facteurs contextuels et cherchent à le limiter.
II Responsabilités professionnelles plus larges		
Norme	**Pratique efficace**	**Pratique très efficace**
La vie de l'école	Les enseignants participent aux événements de l'école et contribuent aux projets de l'école.	Les enseignants initient et dirigent des projets ou des événements qui améliorent considérablement la vie de l'école.
Communication	Les enseignants entretiennent des relations professionnelles positives avec tous les membres de la communauté scolaire.	Les enseignants sont capables d'anticiper les problèmes potentiels et de les traiter de manière proactive.
Formation professionnelle continue	Les enseignants assument la responsabilité personnelle de leurs développement professionnel et participent de manière constructive aux activités de développement professionnel.	Les enseignants contribuent au développement professionnel de la communauté au niveau de l'école et/ou du système.
Auto-réflexion	Les enseignants Réfléchissent régulièrement à leurs propres pratiques pédagogiques et procèdent à des ajustements pour améliorer les résultats d'apprentissage.	Les enseignants promeutent une culture de réflexion collaborative sur les pratiques pédagogiques au niveau d'une matière ou d'une école et soumetent des propositions pour améliorer les résultats d'apprentissage.

III Conduite et qualités professionnelles		
Norme	**Pratique efficace**	**Pratique très efficace**
Intégrité	Les enseignants font preuve d'un comportement respectueux, honnête et éthique dans tous les échanges professionnels.	Les enseignants sont un modèle d'intégrité, qui inspire confiance et respect car ils respectent des normes éthiques exceptionnelles tout en faisant preuve de transparence et de responsabilité.
Multilinguisme	Les enseignants communiquent efficacement dans une seconde langue européenne.	Les enseignants démontrent une compétence professionnelle avancée dans une ou plusieurs langue(s) européenne(s).
Inclusion	Les enseignants soutienent et respectent les principes et les valeurs du système scolaire européen par son comportement et son interaction avec les autres, marqués par un engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion.	Les enseignants contribuent activement aux valeurs du système des Écoles européennes et les promeutent.